

l'ancien état encore propriétaire de Manua à cette date ; et par conséquent public en ses possessions.

Assurément que les parties sont à l'essor, tout dire que Manua apportait réellement à Faveahu, le défendeur, une décadence sans portée.

Attendu qu'en cet état la veuve Tupa réclame cette terre devant la cour, ainsi qu'elle l'a déjà fait devant le procureur, juridiction, en fondant ses droits sur une donation écrite qui paraît régulière, ayant été faite par la veuve propriétaire et signée par elle et par trois témoins présents et dignes de foi, ainsi que le constate cette donation elle-même ; que cet écrit, qui paraît régulier, est d'ailleurs nullement contesté dans la forme, les sœurs Ruavai et Ruavai se bornant à dire sans induction pour le déclarer non valide de ce que l'arrêt précité de 1819 aurait reconnu que la femme Faveahu était alors et encore propriétaire de ladite terre Manua ; que cet arrêt ne peut être opposé à la veuve Tupa, qui n'y était pas partie ; mais qu'en examinant les explications qui sont données à ce sujet et acceptées par le sieur Ruavai lui-même, dans un autre arrêt de la cour du 4 août 1869, on voit d'ailleurs qu'il n'a pas la portée que lui donnent lesdits Ruavai et Ruavai, mais que ce dernier avait restreint Faveahu comme chef du district, l'arrêt de 1819 avait en sentiment pour lui de désigner par les lieux dont il s'agit et avait jugé à cet égard qu'il était bien d'apparence, d'où découlait pour Ruavai, et ceux qui lui étaient personnels et devaient rester étrangers à Ruavai, le tout, bien entendu, sans intérêts des tiers dont l'arrêt ne se préoccupait point et n'avait pas à se préoccuper.

Attendu que, par suite, il devient indifférent de savoir quel est le plus proche héritier de Faveahu, les donations libérales faites et régulières constituent un titre de propriété incontestable et l'exécution des héritiers du donateur autres que les descendants directs, et les parties adverses de la dame Tupa reconnaissant elles-mêmes que Faveahu est décédée sans postérité.

Par ces motifs,
La cour, statuant en dernier ressort et sans appel, après en avoir délibéré conformément à la loi, reçoit les appels interjetés par les parties sus-nommées ; donne acte à Mateau de son désistement ; infirme le jugement prononcé par le conseil de district de Matiau du 22 février 1872, et faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, déclare l'acte et valable la donation précitée du 15 mai 1839 ; dit qu'en conséquence la terre Manua, dont s'agit, est la propriété légitime de la dame Tupa et Tuemini, veuve Tupa, et que l'acte ne qu'elle sans incertitude et enregistre au nom de ladite dame ; déboute toutes les autres parties sus-nommées de tous droits sur cette terre ; condamne lesdits Ruavai et Ruavai à chacun 50 francs d'amende et tous deux solidairement aux frais de la présente instance ; en appel, condamne lesdits témoins de ceux qui ont été faits ou occasionnés par Manua antérieurement à ce jour ; condamne celui-ci à payer ces derniers frais.

Rôle des affaires

Qui doivent être appelés devant la haute-cour habituelle aux dates suivantes.

- 20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.
- 30 au 30 janvier 1873.—l'atupa la Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Teatuhia, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

pu raa ta te vahine i va i Tupa et futa Sena, et la Afareno, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

20 au 20 janvier 1873.—l'atupa la Puanu a Teiti, et, futa Sena, et la Afareno, et Teatuhia a Teiti, et futa Sena, et la Sena ra o Atitahi. Le va i Teatuhia.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches reçues de la Cour de Saint-Pierre)

FRANCE.

Paris, 25 octobre. — Les vœux régularisés de la commission de permanence sont intermédiaires à l'Assemblée, mais qu'elle se réunisse, la protestation du prince Napoléon contre son expulsion du territoire français. Un banquet en l'honneur de l'anniversaire de la naissance du Mikado a été donné hier aux membres de l'ambassade japonaise.

Paris, 18 octobre. — M. Thiers a reçu du président Grant une dépêche le félicitant sur les progrès du républicanisme en France, progrès démontrés par les élections à l'Assemblée Nationale.

Paris, 25 octobre. — Le conseil général du département de la Seine a adopté une résolution en faveur de l'instruction laïque et obligatoire. Il présentait une pétition à l'Assemblée à cet effet. Les fondations ont cessé d'être faites de la France. Les dommages causés aux fermes et aux vignes sont considérables.

Paris, 4 novembre. — La France paiera cette semaine à l'Allemagne 200 millions de francs, et continuera de semblables installations jusqu'à la fin de l'année, de façon que le 1^{er} janvier, il ne restera plus à payer que deux millions.

Paris, 5 novembre. — Le tribunal militaire qui juge le maréchal Bazaine lui a fait subir hier un très-long interrogatoire. Deux cent quarante témoins sont appelés à témoigner devant la Cour.

Paris, 5 novembre. — Le département de la Haute-Marne est entièrement envahie par les Allemands ; l'évacuation de la Marne est commencée et continue lentement.

Paris, 6 novembre. — Le Temps dit que le gouvernement a consenti à réduire à 40 centimes le prix de port des lettres pour l'Amérique, avec répercussion en libre transit.

Paris, 7 novembre. — L'évacuation de Reims par les Allemands et l'entrée de la garnison française ont causé un grand enthousiasme dans cette ville. Les maisons étaient pavées aux couleurs nationales. Le soir, il y a eu des illuminations dans toute la ville. Le théâtre a été ouvert pour la première fois depuis l'occupation.

Paris, 8 novembre. — L'assise métallique de la Banque de France s'est augmentée cette semaine d'un million de francs.

Paris, 11 novembre. — L'Assemblée Nationale est rentrée en session aujourd'hui. Presque tous les membres étaient à leurs places. Le duc d'Alain, le prince de Joinville, le duc de Nemours et d'autres chefs d'opposition étaient présents. L'arrivée de M. Thiers a été saluée par des applaudissements.

Paris, 13 novembre. — L'Assemblée Nationale a reçu aujourd'hui le message du président de la République. M. Thiers commença par remercier Dieu des progrès accomplis dans l'œuvre de réparation de la patrie. Il parla ensuite de la situation financière et de l'importance du capital disponible du monde commercial à cet égard à la France. La moitié de l'emprunt a été réalisée en trois mois. L'Allemagne a tout fait pour empêcher la France de compléter son armement de guerre et recevra deux cents millions de plus en décembre. Le budget montre un déficit de cent-trente-deux millions de francs pour l'année qui vient de s'écouler, mais on estime que l'équilibre sera rétabli en 1873 et qu'il y aura un surplus en 1874.

Le président fit ensuite allusion aux dangers de la dernière guerre, au démantèlement du pays, au terrible fardeau qu'il a eu à supporter, et enfin à l'établissement de la République. Tous ces événements tombant à l'improviste sur un pays découragé par de revers successifs, auraient pu amener des malheurs irréparables si l'ordre n'avait pu être fermement maintenu. Il fait appel au gouvernement de tous les républicains sincères en leur recommandant, dans leur propre intérêt, de n'épargner aucun sacrifice pour contribuer au maintien de l'ordre. Les événements leur ont donné une République, et cette République existe et fonctionne comme un gouvernement légal. Toute tentative d'établir une autre forme de gouvernement conduirait inévitablement à la plus terrible des révolutions. Le président conjure l'Assemblée de ne pas poursuivre formelle-

meilleure politique serait d'introduire dans les institutions du pays les principes d'une République constitutionnelle, sans laquelle elle ne pourrait exister. La France a abandonné les principes de la République, elle ne peut donc pas continuer à exister. Une agitation continue se pourrait durer sans fin, car les aristocrates ne pourraient pas faire tout leur bien dans les bras d'un aventurier qui le conduirait à l'alternance de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie. Le plus léger soulèvement pourrait détruire la République.

La France, avec l'ordre à l'intérieur et un gouvernement solide, méritera le respect et les éloges aux pouvoirs étrangers, qui sont anxieux de conserver un juste équilibre, et si elle croit devoir ne pas s'isoler, elle pourra trouver des amis sûrs et utiles. À l'Assemblée est laissée l'initiative des réformes constitutionnelles. Le moment est venu de se mettre à l'œuvre. Le président promet son concours à l'Assemblée et termine en invitant la Providence à lui que elle rende complète et durable une œuvre qui n'a pas encore pu être réalisée depuis le commencement de ce siècle.

Paris, 13 novembre. — L'Assemblée adopte, par un vote de 473 contre 142, la loi sur la nouvelle constitution du jury. Le gouvernement a reçu avis de l'arrivée à la Nouvelle-Gélandine des deux navires qui ont emporté les condamnés communistes.

Paris, 17 novembre. — On a célébré aujourd'hui, dans toutes les cathédrales, un service religieux pour appeler les bénédictions de la Providence sur l'Assemblée Nationale. Les fonctionnaires publics se rendus au service ont une escorte militaire. Ici, il y avait beaucoup de monde dans les églises.

ANGLETERRE.

Londres, 18 octobre. — La mesure de police ordonnant la fermeture des cabarets de Liverpool à neuf heures du soir a été mise en vigueur hier pour la première fois. La foule s'est rassemblée pour protester contre la loi, mais la police a dispersé les turbulents et a arrêté plusieurs.

Londres, 30 octobre. — Le marquis de Ripon, président de la commission qui a rédigé la loi de réformation, a prononcé un discours sur les résultats atteints par la commission arbitrale de Genève. Le marquis s'est félicité de ce que tous les points en dispute avaient été amicalement réglés. Il a vu dans ce fait un grand pas vers la maintien de la paix universelle.

Londres, 2 novembre. — Les élections municipales en Angleterre, qui ont eu lieu hier soir, ont été en faveur des conservateurs. On a pu remarquer beaucoup de mauvais système d'élection. Le vote est si lent que dans beaucoup d'endroits tous les votants n'ont pu s'approcher des urnes.

Londres, 4 novembre. — Les démonstrations contre la fermeture des cabarets pendant certains heures de la semaine se sont renouvelées hier à Liverpool. La police a dispersé dix mille personnes qui s'étaient rassemblées pour entendre des orateurs parvenus à la loi.

Londres, 9 novembre. — Une discussion s'étant élevée à propos d'une colonie entre l'Angleterre et le Portugal, les gouvernements de ces deux pays ont consenti à soumettre la question à l'arbitrage. Ils ont choisi M. Thiers pour président du tribunal.

Londres, 14 novembre. — Les espèces dans la banque d'Angleterre ont diminué de 136,000 livres pendant la semaine.

Londres 15 novembre. — Le comité de géographie a envoyé une lettre de remerciement à James Gordon Bennett pour le remerciement de la part qu'il a prise à la découverte du docteur Livingstone; elle a aussi voté une médaille à Stanley.

Londres, 18 novembre. — John Bright reprend son siège au Parlement à la prochaine session. Le grand nombre de pétitions ont été reçues pour insubordination. M. Baily, l'un des orateurs du meeting qui a eu lieu à Hyde Park en faveur de l'amnistie, aux foinas, a été condamné à l'amende pour avoir enfreint les règlements de police des jardins publics. Des meetings dans lesquels le conduite du gouvernement a été sévèrement blâmée, ont eu lieu hier à Greenwich et à Cerkonwell.

Londres, 19 novembre. — Plusieurs policemen ont exprimé leur indignation causée par le retour de 80 de leurs confrères pour insubordination. Environ 260 policemen ont encore été suspendus aujourd'hui. L'insubordination se propage et l'on pense que les autorités seront obligées d'en suspendre un plus grand nombre. Le manque de gardiens commence à faire craindre pour la tranquillité de la ville. Il n'y avait pas de police dans le Strand ce matin à onze heures.

ESPAGNE.

Madrid, 25 octobre. — L'adresse en réponse aux discours du trône a été votée par le Sénat, à la majorité de 75 voix contre 19. Les Cortes l'avaient d'abord adoptée. L'abolition de la peine de mort en matière politique a été rejetée par 99 voix contre 58. Les manifestations contre la conscription continuent dans les provinces.

Madrid, 1^{er} novembre. — Mesquita, député radical, a été élu vice-président de la chambre basse des Cortes par un vote de 142 contre 118, en remplacement de Sabero, démissionnaire.

Madrid, 11 novembre. — Les révoltés du Ferrol ont été jugés par un conseil de guerre qui a en condamné un à la peine de mort, 29 à dix ans de prison, un à six ans, et sept autres à trois ans. 300 révoltés avaient été transportés antérieurement. Les exilés se sont soulevés dans l'Argon. Ils détruisent les télégraphes et les chemins de fer.

Madrid, 12 novembre. — Le ministre des colonies présentera prochainement aux Cortes un projet de loi pour l'introduction du code pénal espagnol dans l'île de Cuba et à Porto Rico.

Madrid, 19 novembre. — M. Riss a annoncé hier à la chambre que le système du jury serait établi en Espagne avant le 1^{er} décembre. Au sujet M. Riss a présenté plusieurs pétitions demandant l'abolition de l'esclavage dans les colonies espagnoles.

ITALIE.

Naples, 28 octobre. — Le roi a passé en revue la flotte italienne rassemblée dans notre port. La flotte, qui comprend plusieurs navires cuirassés et des bâtiments à vapeur de toutes descriptions, a exécuté les manœuvres d'un combat naval. Des milliers de spectateurs ont assisté à ce spectacle. La baie était couverte d'embarcations assés loin que la vue pouvait s'étendre.

Rome, 1^{er} novembre. — Le pape a résolu de soutenir la cause de l'Église à Genève contre le décret du gouvernement suisse empêchant le nouvel évêque Mermillod d'exercer ses fonctions épiscopales sur le territoire suisse.

Rome, 16 novembre. — Le ministre des finances ayant adressé au pape une communication officielle garantissant le paiement de l'annuité que lui a votée le Parlement italien, le cardinal Antonelli a répondu que le pape refusait de recevoir l'annuité.

ALLEMAGNE.

Berlin, 30 octobre. — Il existe un dissentiment entre les deux Chambres de la Diète présentée au sujet de la loi qui étend les franchises administratives des districts ruraux. La loi, qui avait été adoptée par la Chambre des députés à la dernière session, rencontre à la Chambre des seigneurs une opposition déterminée. Une majorité des membres de la Chambre basés menace de donner sa démission si la loi est rejetée. Hier, le président de la Chambre des seigneurs a été reçu par l'empereur, qui lui a dit que les seigneurs devaient mettre fin au conflit en adoptant la loi votée par les députés.

Berlin, 29 octobre. — La Chambre haute reste ferme dans son opposition contre la loi donnant des franchises aux districts ruraux. Le comte von Eulenburg, ministre de l'intérieur, prévoyant la défaite de la loi, a offert sa démission. L'empereur a refusé de l'accepter.

Berlin, 31 octobre. — La Chambre haute de la Diète a définitivement repoussé le Country Reform Bill par un vote de 145 voix contre 18. Ce vote a eu lieu malgré la menace faite par le ministre de l'intérieur que si la loi était rejetée le gouvernement dissoudrait la Diète et qu'il convoquerait une nouvelle.

Berlin, 1^{er} novembre. Von Koss, ministre de la guerre, a la semaine dernière à la Chambre un message du roi de Prusse qui proroge la Diète.

Berlin, 4 novembre. — L'agitation causée par le rejet du Country Reform Bill s'est calmée. La loi sera représentée à l'ouverture de la nouvelle Diète.

Berlin, 5 novembre. — Le gouvernement a créé une certaine quantité de pairs, afin de s'assurer la majorité dans la Chambre des seigneurs. On dit que la nouvelle Diète aura tout le temps nécessaire pour discuter le Country Reform Bill avant qu'il soit présenté par le gouvernement.

Berlin, 11 novembre. — M. de Bismarck a adressé à l'empereur un mémoire demandant la reconstruction immédiate de la Chambre haute et de la Diète prussienne. On donne à entendre que la suggestion pourrait bien être adoptée.

Berlin, 12 novembre. — La session de la nouvelle Diète prussienne a été ouverte aujourd'hui. L'empereur assistait à la séance. Le discours du trône a été lu par un ministre. Il promet une réduction dans l'impôt sur le revenu. Le Country Reform Bill est de nouveau présenté avec quelques amendements. La nécessité de l'adoption immédiate de cette loi est discutée. Le discours finit en déclarant que le gouvernement est résolu à mettre à exécution son intention d'améliorer l'administration intérieure du royaume; et de servir dans ce but de tous les pouvoirs constitutionnels à sa disposition. La Chambre haute a nommé le baron Stöhr, député du gouvernement, président. Il n'y a eu que six votes contre lui.

Berlin, 17 novembre. — Le gouvernement vient de rendre un décret qui enjoint aux compagnies des chemins de fer allemands de cesser de transporter les émigrants et leurs bagages à prix réduits. Jusqu'ici ces compagnies avaient été quelque sorte encouragées à l'émigration conduisant les émigrants à très bon prix jusqu'au port d'embarquement. Le décret est arbitraire et tend à décourager l'émigration.

Paris, 25 octobre. — Théophile Gautier et M. Habinet, l'astrologue, viennent de mourir.

La situation vinicole en France.

Paris, 28 septembre.

Dans les départements méridionaux, on est en ce moment en pleine vendange, et les nouvelles qui nous parviennent des divers cantons sont des plus satisfaisantes. Les vendanges de la Gironde et de l'ouest du Centre se préparent à commencer la récolte du 15 au 30 septembre; le Nord-Ouest seul ne vendangera que du 1^{er} au 30 octobre. De une différentes dates, il résulte que nous sommes cette année en retard de dix ou douze jours sur les années ordinaires, et cependant, si nous nous en rapportons aux bulletins de l'an dernier, notre position ne nous semble pas être plus mauvaise; au contraire, elle nous paraît meilleure, car à cette même époque, nous avions contre nous les brusques intermittences barométriques qui nous ont si souvent fait craindre la pluie vendange, un temps désastreux, qui a déboussonné tout sur les produits vinicoles; tandis qu'à présent la fixité barométrique paraît nous prédiser une heureuse stabilité dans la continuation des beaux jours.

On oppose, il est vrai, à la réussite de la récolte précédente une augmentation qui a, nous ne l'ignorons pas, une certaine valeur; mais voyons parler des inégalités de la maturation, irrégularité qui, dit-on, doit provenir de la quantité et la qualité. En effet, sur le même cep et souvent sur la même grappe, on constate des raisins mûrs, demi-mûrs, et encore verts. C'est là, il faut l'avouer, un phénomène qui serait inacceptable s'il était général, et qui dans son particularisme ne laisse pas d'être embarrassant. Mais ce cas se présente que dans le département de l'Aude et dans quelques vignobles du Sud-Ouest et du Centre Sud; encore est-il très-localisé.

Jusqu'à plus ample information, nous ne paierons plus de la quantité; la discussion deviendra plus sérieuse, surtout à la veille, pour ainsi dire, de connaître l'exacte vérité. Quant à la qualité, nous ne croyons pas les différences de maturation signalées plus haut assez considérables pour influer d'une manière sensible sur la qualité en général.

Ainsi, à cette, des vins nouveaux ont été dégustés; sur un peu de verdure, ils ont, assure-t-on, d'incompréhensibles qualités. A Lunel, à Béziers, d'après nos plus récentes informations, on est très-intéressé de la qualité. Mais ce qui nous rassure complètement à cet égard, ou au moins ce qui confirme ce que nous avançons, c'est que les quelques lignes publiées par notre collègue chargé de la chronique de Bercy-Entrepôt, qui affirme, ainsi qu'il suit, la qualité des vins nouveaux: « Quelques mandataires du Midi ont présenté des échantillons de vins nouveaux. Ces types sont bien supérieurs de la nouvelle récolte de nos grands vignobles méridionaux. La qualité n'est pas supérieure de beaucoup à celle de l'année précédente. Presque partout les transactions sont languissantes. Nous en ex-

